

Le Conseil de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale s'est réuni le Vendredi 6 juin 2014 à 10h, dans la salle 301 du Campus Les Tertiales, Rue des Cent Têtes à Valenciennes.

Etaient présents :

- Monsieur ELKAIM, Directeur de l'IRA de Lille
- Madame ANDRIS, représentant le Maire de Valenciennes
- Monsieur CHERRIER, Elu Enseignant
- Monsieur LHOMME, Elu Enseignant
- Monsieur DELCROIX, Elu Intervenant Extérieur
- Madame LECLERCQ, Elue BIATSS
- Monsieur METAY, Elu BIATSS
- Monsieur DUBOIS, Elu Etudiant
- Monsieur GARDOUD, Elu Etudiant
- Monsieur LA ROSA, Elu Etudiant
- Madame CAOUDER, représentant le Président de l'UVHC
- Monsieur BRASSELET, représentant la Corpo IPAG.

Avaient donné pouvoir :

- Madame la Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, à Monsieur ELKAIM,
- Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, à M. CHERRIER,
- Monsieur le Directeur de l'Hôpital de Valenciennes, à M. CHERRIER
- Monsieur le Président de la CCI Grand Hainaut, à M. LHOMME.

Monsieur ELKAIM, Président du Conseil, ouvre la séance à 10h05.

Monsieur ELKAIM souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et souligne que ce conseil de l'IPAG sera son dernier, étant donné qu'il quitte la fonction de Directeur de l'IRA de Lille, après 8 années dans ce poste. Mme MANGEOL le remplacera à la Direction de l'IRA et au conseil de l'IPAG.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil de l'IPAG du 21 novembre 2013

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Calendrier pédagogique 2014-2015

M. CHERRIER présente le calendrier pédagogique de l'IPAG, avec l'ouverture de la Licence d'Administration Publique en Apprentissage. Mme CAOUDER rappelle les dates importantes de la rentrée des étudiants : Journée des étudiants, Journée d'accueil des étudiants étrangers,...

3) La Licence d'Administration Publique par apprentissage

M. CHERRIER indique que l'ouverture de la LAP en apprentissage a été approuvée par l'UVHC, Formasup et la Région pour une prévision de 13 étudiants. Le nombre de candidatures est supérieur à 13, mais la sélection des candidats sera forte, étant donné le rythme des cours très soutenu (Lundi et Mardi en cours, Mercredi, Jeudi et Vendredi en administration).

Le règlement des examens est assez proche de la Formation Initiale. Cependant, la moyenne obtenue doit être supérieure à 11/20 pour l'obtention du diplôme (10/20 en FI), avec une quote-part du rapport professionnel supérieure ou égale à 20%.

M. DELCROIX, souligne que le suivi pédagogique des apprentis est très lourd et demande s'il y aura une création de poste d'enseignant pour accompagner cette ouverture. M. CHERRIER regrette que non, alors que le taux d'encadrement enseignant/étudiant de l'IPAG est le plus faible de l'Université.

4) Compte financier 2013

Mme LECLERCQ, Responsable Administrative et Financière, présente les documents envoyés.

Le résultat positif est principalement dû à des économies ponctuelles de dépenses de personnel (attribution d'1/2 poste de PRAG à la rentrée 2013/2014) ainsi qu'à la comptabilisation des charges à payer de dépenses de personnel sans les charges correspondantes (5 à 40% de charges selon les catégories de personnel).

Concernant les recettes, il est indiqué que la subvention de la DGAFP va malheureusement baisser pour le budget 2015.

M. ELKAIM précise que cette subvention devrait diminuer de moitié (hors CPI).

5) DBM : Décision Budgétaire Modificative

Madame LECLERCQ présente la DBM de rattachement de 25 225, 67€ : recettes supplémentaires liées d'une part à l'ouverture de la formation par apprentissage et d'autre part à l'augmentation de la subvention Région (en corrélation avec le nombre de demandeurs d'emplois).

6) Questions diverses :

M. CHERRIER indique que M. FRANCOIS a obtenu un nouveau contrat de MCF contractuel jusqu'au 31/08/15, sur le support de MCF associé.

Concernant les élections, M. CHERRIER rappelle les échéances à venir : élection des élus étudiants après la rentrée, élection du Directeur de l'IPAG avant la fin de son mandat et élection à la Présidence du Conseil.

M. LHOMME, Directeur Adjoint, démontre l'ouverture à l'international de l'IPAG, notamment avec la mobilité des étudiants de Master, la collaboration avec la Croatie en matière de recherche, l'association avec OLA ou encore avec les journées d'études en partenariat avec l'Université de Mons.

Mme CAUDER, Vice-Présidente, détaille les manifestations prévues dans le cadre des 50 ans de l'Université et invite les membres du Conseil à participer à la soirée des partenaires le 04 novembre au Phénix.

M. ELKAIM remercie l'IPAG et l'UVHC pour l'aide en tant que Président du Conseil et en tant que Directeur de l'IRA de Lille. M. CHERRIER le remercie également pour son implication et lui souhaite une égale réussite dans la poursuite de ses fonctions au Ministère de l'Intérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur ELKAIM lève la séance.